

## FICHE 2

# La connectivité mobile des territoires ultramarins : quelles avancées en 2018 ?

**Les services 4G sont désormais disponibles en Outre-mer à la suite de l'attribution fin 2016 par l'Arcep de nouvelles fréquences aux opérateurs mobiles ultramarins. Aussi, en juillet 2018, l'Arcep a enrichi le site « Mon réseau mobile » ([monreseau-mobile.fr](http://monreseau-mobile.fr)), qui permet désormais aux consommateurs et élus de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion de comparer la performance des opérateurs, que ce soit en matière de couverture ou de qualité de service.**

## CRÉATION D'UNE NOUVELLE BASE DE DONNÉES DE POPULATION

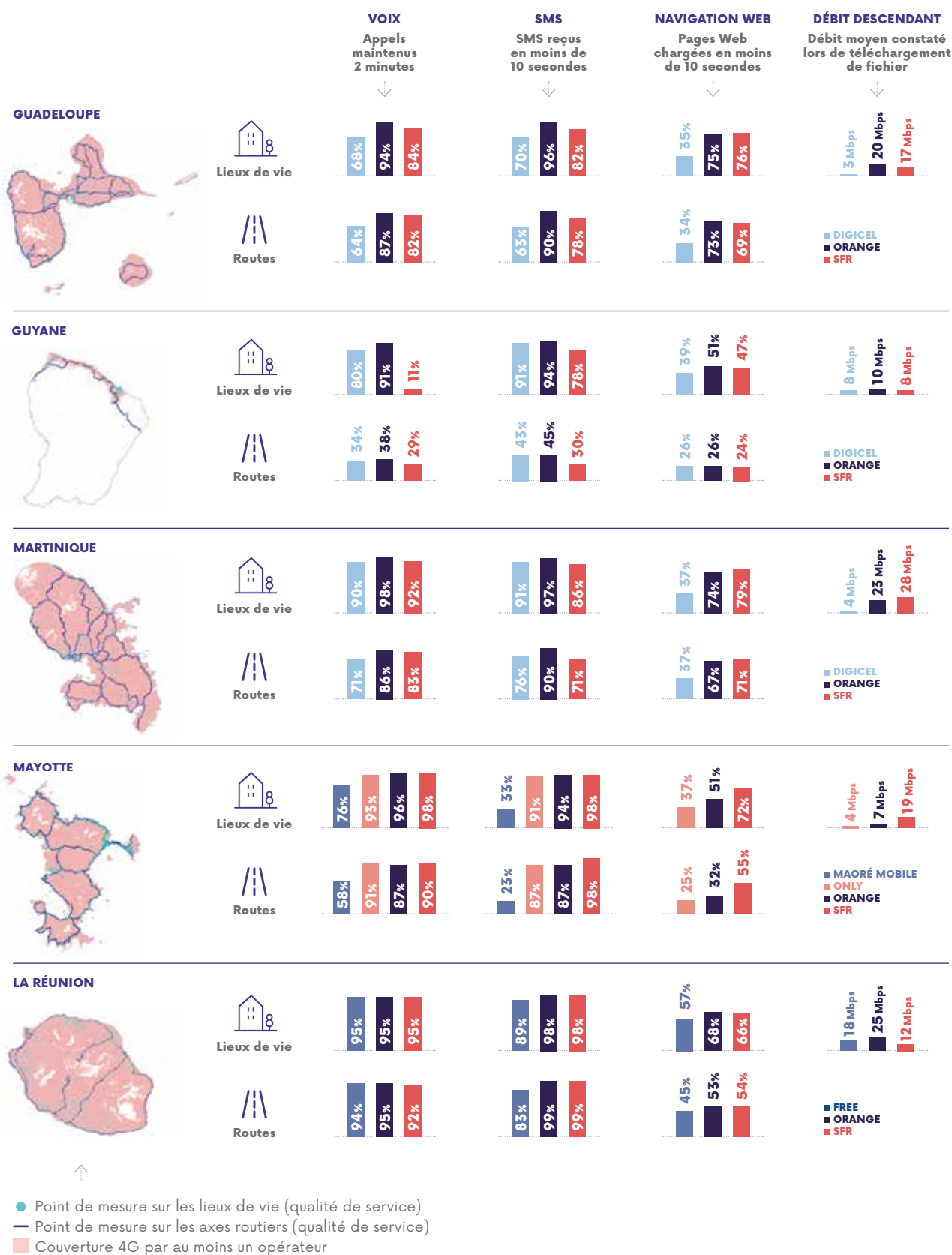
L'Arcep a souhaité contribuer aux communs en publiant, en version *bêta*, les référentiels de bases de population de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion, qu'elle avait constitués pour cette publication à partir des données disponibles en *open data*. Toutes ces données sont disponibles sur la page <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-de-population/> en *open data*. Cette base est disponible pour réutilisation et l'Arcep entend participer à son enrichissement avec les acteurs qui le souhaiteraient.

### Le site présente :

- les cartes de couverture des opérateurs, réalisées à partir de simulations numériques et soumises à des vérifications de l'Arcep, qui fournissent une information sur la disponibilité d'un service. Ces cartes portent aussi bien sur les services voix et SMS que sur l'internet mobile. Elles différencient, pour les services de voix et SMS, les zones de très bonne couverture, de bonne couverture, de couverture limitée et sans couverture ;
- les mesures de qualité des services mobiles, qui reflètent l'expérience vécue par les utilisateurs sur le terrain. La campagne de mesures de qualité de service, effectuée sur le terrain entre avril et juin 2018, représente plus de 350 000 mesures et plus de 15 000 km parcourus sur la quasi-totalité des communes de ces territoires, y compris, de manière inédite, les zones touristiques. C'est la première campagne réalisée par l'Autorité en Outre-mer.

L'ensemble des données publiées est disponible en *open data*. L'Arcep met régulièrement à jour les données du site « Mon réseau mobile ». Une première mise à jour des données correspondant aux déploiements 4G a été effectuée fin novembre 2018. De plus, les campagnes de mesure de la qualité de service ont vocation à être renouvelées régulièrement. La prochaine aura lieu mi-2019 et son périmètre sera étendu à Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

## LA COUVERTURE ET LA QUALITÉ DES SERVICES MOBILES DANS CHAQUE TERRITOIRE (AU 30 JUIN 2018<sup>1</sup>)



1. Les résultats présentés sont issus de la campagne de mesures sur le terrain, qui s'est déroulée au 2<sup>e</sup> trimestre 2018. Néanmoins, la qualité des services évolue en permanence. En particulier, au premier semestre 2018, certains opérateurs n'avaient pas encore ouvert leurs offres 4G.